

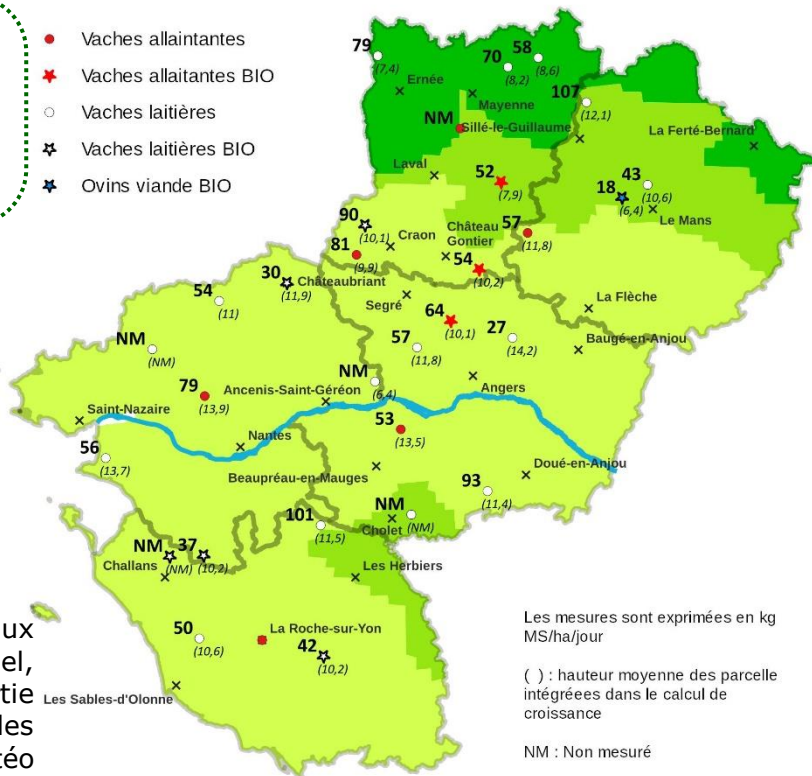
Feu vert pour les prairies

- Gérer ses stocks en pleine pousse
- Gérer les épis
- Ajuster l'herbe offerte aux besoins des animaux
- Finir de détruire les surfaces destinées en maïs

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 15 au 21/04	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	69	8,1
Zone Intermédiaire	55	9,2
Zone Sud	Nord Loire	59
	Sud Loire	62
MOYENNE REGION	60	10,5

Les conditions de la semaine passée ont permis aux prairies du réseau d'exprimer pleinement leur potentiel, avec un niveau moyen de X kgMS/ha/j. Pour une partie du réseau, les niveaux de croissance s'approchent des niveaux atteints lors du « pic ». Les prévisions météo laissent à présager que ce « pic » va se généraliser dans les semaines à venir.

- Vaches allaitantes
- ★ Vaches allaitantes BIO
- Vaches laitières
- ★ Vaches laitières BIO
- ★ Ovins viande BIO



Les mesures sont exprimées en kg MS/ha/jour

() : hauteur moyenne des parcelles intégrées dans le calcul de croissance

NM : Non mesuré

Gérer ses stocks en pleine pousse

Ça y est, nous pouvons officiellement déclarer la saison de « pleine pousse » ouverte. Ainsi, hors accident climatique, la pousse devrait se maintenir au-dessus du seuil de 60kg/ha/j, ce qui laisse la porte ouverte à restreindre raisonnablement le volume d'herbe offert au pâturage. A ce niveau de pousse, la prairie a besoin de 25 jours pour reconstituer un volume d'herbe pâturable (12 cm herbomètre, suite à une sortie à 6 cm).

Nombre de jours d'avance avec une ration 100% herbe selon la hauteur

*moyenne des parcelles allouées à un lot d'animaux
(en considérant qu'1 UGB consomme 17 kg MS/jour)*

Hauteur moyenne de l'ensemble des parcelles (cm)	ares disponibles /UGB						
	15	20	25	30	35	40	45
8 cm	6	8	10	12	14	16	17
10 cm	10	13	16	19	23	26	29
12 cm	14	18	23	27	32	36	41
14 cm	17	23	29	35	41	47	52

D'après le tableau ci-contre, une surface offerte de 15 à 20 ares/UGB couvre le besoin du troupeau, pour une conduite de l'herbe « standard », à savoir pour une entrée entre 10 et 12 cm, et une sortie à 5-6 cm.

Pour ajuster les surfaces aux besoins, deux leviers sont possibles aujourd'hui :

- ➔ Sortir un maximum d'effectif, et/ou maximiser la part d'herbe dans la ration
- ➔ Débrayer des surfaces pour constituer des stocks, de sorte de conserver 10 à 15 jours d'avance (Voir le bulletin précédent pour le calcul), sur la surface allouée exclusivement au pâturage.

Gérer les épis

Nous sommes en ce moment en pleine période d'épiaisons pour les espèces précoces (Dactyle et fétuques). Les prairies ayant une flore ou ces dernières sont présentes commencent à être délicates à valoriser, sans générer de « tris » par les animaux.

Ainsi, maintenant que la portance est bonne, c'est le moment de valoriser spécifiquement ces plantes ayant atteint un stade avancé. Pour ce faire, deux options sont envisageables :

- Soit réaliser une fauche précoce, si le volume d'herbe est conséquent
- Soit contraindre le pâturage au fil, préférentiellement avec un lot ayant des besoins modestes (génisses par exemple).

Ajuster l'herbe offerte aux besoins des animaux

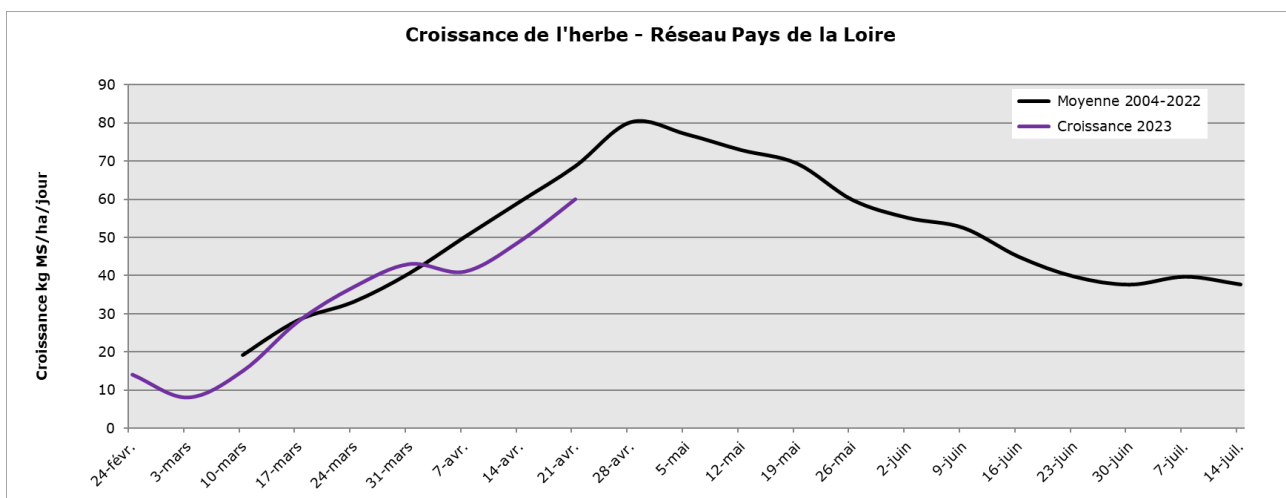
Le corollaire à la montée en épis des prairies est que les qualités d'herbe sont de plus en plus hétérogènes. Ainsi, à l'échelle du circuit de pâturage, l'heure est à l'observation des stades des graminées, afin d'attribuer les surfaces en adéquation avec les besoins spécifiques des animaux.

Autant il est envisageable de laisser un lot de génisses, ou de vaches allaitantes sur des prairies précoces et hautes, autant il convient également de laisser pour le moment l'accès aux lots d'animaux les plus délicats à des prairies plus tardives (RGA), et/ou dans lesquelles les épis de graminées précoces ont déjà été valorisés au cycle précédent.

Finir de détruire les surfaces destinées en maïs

Dans l'ensemble, les surfaces déjà récoltées en dérobé se sont montrés plutôt satisfaisantes en terme de volume dans les silos (exception faite de certaines récoltes faites à Pâques ou avant qui parfois ont été décevantes). Les chantiers ayant été faits dans de bonnes conditions, et les prairies ayant accumulé beaucoup d'azote cet hiver, il y a fort à parier que le millésime 2023 soit lui aussi de bonne facture.

Cependant, au vu du statut hydrique des sols, il convient désormais, pour les chantiers n'étant pas déjà faits, d'envisager une récolte et une destruction rapide, afin de sécuriser le maïs à venir.



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr